

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 717

Artikel: Message des invitées étrangères au Congrès de Zurich : (20-24 septembre 1946)

Autor: R.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Compte de chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL	ORGANE OFFICIEL	ABONNEMENTS	ANNONCES
Emilie GOURD	des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses	SUISSE 1 an Fr. 6.—	11 cent. le mm.
RÉDACTION		6 mois » 3.50	Largueur de la colonne : 70 mm.
M ^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges		ETRANGER » 8.—	Réductions p. annonces répétées
ADMINISTRATION ET ANNONCES	Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	Le numéro » 0.25	
M ^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne		Les abonnements partent de n'importe quelle date	

Si tu crois connaître
beaucoup de choses et les
bien comprendre, sache
que tu en ignores encore
un bien plus grand nom-
bre.

(Imitation de J.-C.)



Assemblée des Présidentes des sections

Réunie à Berne le 20 octobre, elle groupa les présidentes ou représentantes de 19 sections et s'ouvrit à 10 heures sous la présidence de M^{lle} Gerhardt, vice-présidente de la section de Bâle, remplaçant la présidente, M^{me} Widmer-Theil, qui se retire pour raison de santé.

La première question à l'ordre du jour était la décision à prendre concernant le montant de la contribution de notre Association suisse dès le 1^{er} janvier 1947 au Secrétariat féminin de Zurich. L'assemblée des déléguées de ce Secrétariat devant avoir lieu cet automne encore, nous devons pouvoir lui communiquer avant sa réunion quelle sera notre participation pour les deux années à venir.

Au 31 décembre, la Section 3 au Secrétariat féminin aura 4 ans d'existence. De deux en deux ans nous nous sommes engagées pour une participation de fr. 2.500.— soit 1.200.— fournis par notre Comité central et 1300 fr. par les Sections au prorata du nombre de leurs membres.

Plusieurs sections, du fait des campagnes en cours, ont besoin de toutes leurs ressources pour y faire face, d'autres voient leurs fonds très diminués pour diverses raisons, de sorte qu'un certain nombre de sections voudraient voir réduit le taux de leur participation au Secrétariat, bien que l'ensemble de l'Assemblée reconnaisse la nécessité de son maintien en raison des services toujours plus étendus qu'il peut et doit nous rendre. D'autre part, le travail du Secrétariat sera sensiblement augmenté l'année prochaine du fait de la répartition aux Associations des cartes postales et de toute la comptabilité que cela exigera. Après une longue et laborieuse discussion, il est décidé de maintenir pour 1947 notre participation à 2.500 fr. et de soumettre la question à l'Assemblée des déléguées pour la cotisation de 1948. Puisque nous venons de parler des cartes postales, nous donnerons rapidement quelques explications à ce sujet.

Sur proposition du Grand Comité d'action et d'accord avec le Comité central, 25.000 cartes postales, reproductions de tableaux de Anker représentant la femme dans diverses activités sociales et familiales, ont été commandées. Ces cartes, par pochettes de 6, se vendront à raison de fr. 1.80 par pochette.

Le prix de revient est de 9000 fr., avancés par le Comité central sur le fonds Lesly. La vente doit rapporter 40.000 fr., laissant ainsi un bénéfice de 31.000 fr.

Ces cartes, en couleurs, sont très artistiques, elles peuvent être obtenues dès le 15 novembre par l'intermédiaire des Associations. Tout en servant la propagande, elles laisseront un bénéfice aux Associations auxquelles il sera bonifié 20 cent. par pochette.

Nous engageons donc vivement toutes les Sections à commander le plus grand nombre possible en s'adressant directement au Secrétariat.

La séance de l'après-midi fut consacrée aux rapports de M^{lle} Quinche et de M^{me} Leuch sur les Congrès d'Interlaken et de Zurich.

M^{lle} Quinche présente les unes après les autres les diverses questions qui, après avoir été étudiées par le Congrès, ont abouti aux sept résolutions qu'il a votées; le *Mouvement Féministe* les publiant peu à peu, nous n'y reviendrons pas; nous soulignerons toutefois que pour leur réalisation, il est nécessaire que les femmes soient en possession de leurs droits politiques, ce qui n'était pas un obstacle pour les participantes des nombreux pays représentés à Interlaken où seules les Suissesses partageaient avec les Argentines et les Egyptiennes leur exclusion de ces droits.

Congrès de la Guilde internationale des Coopératrices

3, 4 et 5 octobre à Zurich (voir art. page 2).



M^{me} Emmy Freundlich, présidente de la Guilde, dirige les débats. A gauche, Miss Polley, secrétaire administrative de l'A. C. I.; à droite, M^{lle} Naftel, secrétaire de la Guilde.

Puis ce fut au tour de M^{me} Leuch de nous parler du Congrès de Zurich. Elle n'a pu assister qu'à un très petit nombre des 141 séances et conférences dont beaucoup se tinrent simultanément. Du reste un rapport détaillé va paraître sous peu. Elle déplore toutefois très vivement que l'on n'ait pas fait appel pour l'organisation de ce Congrès à l'Association suisse pour le Suffrage féminin afin, a-t-on dit, d'éviter de lui donner toute apparence de revendications ou de combativité (?) Ce qui n'empêche pas que chaque fois que l'on formulait une résolution, on était obligé de constater que sa réalisation était liée à celle du droit de vote féminin.

En fin de séance, M^{lle} Grütter demande ce que l'on compte faire à la suite des échecs de Bâle et de Genève. Les Associations qui ont des actions projetées vont-elles continuer ou attendre des temps plus favorables? M^{me} Vischer-Alioth répond qu'il faut non seulement continuer mais encore intensifier toutes nos actions; c'est l'opinion générale et naturellement Genève abonde dans ce sens.

Il est cinq heures lorsque M^{me} Wyss-Russy, qui a présidé avec beaucoup de patience la séance de l'après-midi, déclare levée cette copieuse réunion.

A. B.

Messages des invitées étrangères au Congrès de Zurich (20-24 septembre 1946)

Du bleu... à droite, à gauche, devant, du bleu en haut, du rouge et blanc flottant à la poupe, n'est-ce pas là ce qu'évoque, pour nous Suisses, le mot: « croisière »?

La vision devint réalité pour les congressistes, ce 22 septembre, lorsque quatre grands bateaux les transportèrent de Zurich à Wädenswil par une après-midi lumineuse.

Et la réalité ne se fit pas moins charmante à l'arrivée, par l'accueil d'une classe de fillettes qui, tout en chantant, offraient de ravissants petits bouquets, relevant ainsi d'une note claire les toilettes de 3000 femmes sérieuses.

Belle cérémonie dans la grande église de Wädenswil. Hollande, Pologne, Norvège et Belgique nous apportèrent, par la voix de leurs déléguées, quelques-unes des expériences faites pendant la guerre et l'écho de l'admirable élan avec lequel les femmes ont entrepris l'immense effort de reconstruction sociale qui se poursuit actuellement.

La déléguée norvégienne fit part des graves préoccupations causées dans son pays par la mortalité de la jeunesse d'après-guerre.

La déléguée hollandaise insista sur le rôle des

femmes qui pendant la guerre encouragèrent leurs maris et leurs fils à la résistance et sur celui de la presse clandestine. De nouveaux journaux surgissaient sans cesse révélant la vérité et poussant au sabotage. La résistance fut stimulée par les persécutions contre les Juifs. La conférencière estime que c'est l'AMOUR (du pays, du prochain, du droit, de la liberté, pour Dieu) qui est le plus fort actuellement en Hollande et qui l'emporte sur la haine. Le nazisme, dit-elle, ne connaît pas l'amour du prochain mais seulement l'amour de l'Etat; il ne voit que la totalité et non l'individu, par conséquent il est opposé au christianisme qui met l'accent sur la valeur de l'âme individuelle.

La déléguée polonaise, professeuse, arrivait d'Italie où elle travaille avec un groupe d'étudiants et d'étudiantes polonais poursuivant leurs études dans des universités italiennes. Depuis sept ans ces jeunes gens n'avaient pas vécu d'une vie normale; cependant le 80 % d'entre eux ont réussi leurs examens.

Parmi eux une centaine de jeunes femmes étudient la médecine, l'architecture, la chimie, dans une langue étrangère et malgré des santes abîmées par la vie menée à Varsovie sous l'occupation. Durant cette terrible épreuve elles transportaient les ordres militaires et vivaient dans les égouts.

Si cette existence n'a pas développé en elles les petites vertus ménagères, elle leur a, par contre, donné une expérience qui leur fait envisager avec un grand sérieux les problèmes du mariage et de la maternité.

En Belgique, les femmes mariées de la classe ouvrière sont groupées en une société de 315.000 membres qui travaillent en collaboration avec d'autres groupements catholiques féminins (universitaires, infirmières, employées de bureau, etc.) et forment ensemble une organisation de 700.000 adhérentes.

Ces organisations, à but social, sont ouvertes à toutes les femmes, offrent toutes sortes de formes d'entraide et de préparation, répondent aux demandes de service social. Pour mieux servir leurs membres (et les non-membres) elles préconisent des réformes et ont pris l'habitude de faire des enquêtes étendues. Par exemple, afin de pouvoir faire une grande campagne de presse sur ce sujet: « le foyer renouvelé », un questionnaire a été lancé s'adressant aux parents et aux enfants en leur demandant comment ils se représentent la famille moderne. Il est arrivé 16.000 réponses.

Plus de 50.000 femmes mariées et mères suivent des cours ménagers et profitent de consultations pour nourrissons et de maisons de vacances.

Afin d'améliorer les conditions de vie, les femmes belges travaillent à la transformation des lois, car, quoiqu'elles ne possèdent encore que le droit de vote communal, elles sont tout de

même mieux partagées que les Suissesses puisqu'elles sont éligibles et que les hommes de Belgique, reconnaissant la nécessité de la collaboration féminine, en ont élu huit au Parlement. D'autres siègent dans les conseils provinciaux et communaux. C'est ainsi que la conférencière de Zurich présidente de la « Commission de la santé publique » a pu déposer des projets de loi concernant les boissons, les auxiliaires sociales et le service domestique. Il y a donc féconde collaboration entre hommes et femmes, chacun remplissant la mission qui lui est propre.

Heureuses d'avoir reçu ce soufflé du large, frappées une fois de plus de constater la somme de travail accomplie par les représentantes du sexe faible, les congressistes regagnèrent leurs bateaux munies, cette fois-ci, de jolis sacs en papier de couleur dont le contenu mordu à belles dents transforma le pont en préau d'école primaire!

Ainsi se termina cette belle après-midi de l'inoubliable 3^{me} Congrès des Femmes suisses.

R. B.

Les femmes françaises et la politique

Il s'est produit avant la libération un événement historique considérable auquel, sans doute, les écrivains de l'avenir donneront toute l'importance qu'il mérite. Moins spectaculaire que les bouleversements grandioses qui ont brutalement transformé le monde, il est demeuré discrètement dans un clair-obscur. Peu de Français, je crois, en ont saisi les répercussions possibles, psychologiques et matérielles. Je veux parler d'une ordonnance promulguée en avril 1944, par laquelle le Général de Gaulle, accordait aux Femmes françaises leurs nouveaux droits civiques, en témoignage de reconnaissance pour l'œuvre accomplie pendant l'occupation du territoire.

Comment les Françaises ont-elles accepté cette nouvelle dignité et comment l'ont-elles comprise?

Dans l'ensemble, elles l'ont trouvée légitime et naturelle. Il y avait de nombreuses années qu'elles revendiquaient le titre de « citoyenne » et manifestaient avec une patience qui ne s'est jamais lassée, leur volonté d'arriver à leurs fins.

Si beaucoup d'entre elles étaient prêtes psychologiquement, une minorité seulement s'intéressait à la « chose publique » et en avait étudié les différents rouages. Il s'agissait d'instruire au plus vite les nouvelles élites des problèmes de l'heure les plus urgents. Tous les groupements féministes s'y appliquèrent aussitôt et réunirent leurs efforts, sans distinction de partis.

Que de fois on a vu voisiner sur un même plateau des oratrices appartenant aux formations politiques les plus opposées. Elles furent souvent bien surprises de se trouver entendues d'accord sur le programme des réformes sociales relatives à la protection de la femme et de l'enfant.

Il faut ajouter aussi que lorsque certaines divergences politiques se manifestaient, jamais la discussion ne dégénéra en dispute; chacune mettant un point d'honneur à traiter son adversaire avec déférence et courtoisie, à l'étonnement des auditeurs masculins, peu habitués à ces procédés amènes.

Ces réunions furent suivies avec le plus grand intérêt. Il est même arrivé qu'on fût obligé d'ajouter un haut-parleur à l'extérieur de la salle afin que celles qui n'avaient pas trouvé de place, puissent quand même écouter les oratrices.

Il n'empêcha que le jour du vote, bien des femmes demeurèrent indécises devant la multipli-

Plus charmante que jamais...



grâce à votre joli bracelet
VACHERON & CONSTANTIN